

branches d'affaires y étaient pour rencontrer mon honorable ami. Supposons que le reporter y soit entré au moment où les représentants du commerce des vins et des spiritueux s'y trouvaient. Il y aurait eu le roi, personnifié par mon honorable ami, le ministre des Finances, l'air sévère et dur, disant aux représentants du commerce de vins et de spiritueux que le peuple se plaint si fortement, qu'il est obligé de réduire le tarif, et qu'il lui faut répéter ses remarques de 1891, alors qu'il abolissait les droits sur le sucre et élevait les droits sur les vins, les spiritueux et le tabac. Alors, vous auriez entendu les représentants du commerce des vins et des spiritueux répliquer : "Bon maître, bannissez les chaussures, bannissez les cuirs, bannissez les lainages, bannissez les papiers peints ; mais le bon vin, le vaillant vin, ne le bannissez pas de la présence de votre Henri."

Cela aurait pu se passer ; mais ce n'est qu'une supposition de ma part, car le public n'était pas admis à ces conférences, qui eurent lieu en secret. Mais je crois avoir deviné passablement juste. Pourquoi le public n'a-t-il pas été admis à ces conférences ? Je vous ai dit pourquoi : mon honorable ami ne voulait pas que les conférences fussent publiques, parce qu'il ne voulait pas se voir prêcher le libre-échange et la protection. Permettez-moi de citer ses paroles pour ne pas commettre d'injustice à son égard. Voici comment s'est exprimé mon honorable ami au banquet de Saint-Jean :

Au lieu de reviser le tarif sans connaître les besoins du peuple, nous avons voulu en étudier sur place tous les effets. Lorsque nous les connaîtrons à fond, nous prendrons une décision sur la base la plus large possible. La presse n'est pas admise à nos conférences, parce que si elle l'était, il nous faudrait entendre une foule de discours étudiés sur le libre-échange et la protection, qui seraient faits dans un but politique. En tenant des assemblées secrètes, nous pouvons obtenir des renseignements plus complets.

Vous voyez donc que mon honorable ami ne voulait pas se faire prêcher le libre-échange, parce qu'il ne voulait pas se laisser convaincre, et il ne voulait pas se faire prêcher la protection, parce qu'il était convaincu ; c'est pourquoi, il alla d'une ville à l'autre tenir ses assemblées en secret. Mais il rencontra enfin les cultivateurs, et le programme fut alors complètement changé. Jusque-là, le secret avait été à l'ordre du jour ; mais à partir de ce moment, il fut remplacé par la publicité. Lorsque l'honorable ministre avait des conférences avec les manufacturiers, le secret était la règle et on laissait les reporters de journaux dans une ignorance complète de ce qui s'y passait, et si même un représentant très curieux abordait le ministre pour apprendre quelque chose, il le trouvait aussi peu disposé à livrer le secret, que le sphinx des sables d'Egypte. Mais lorsqu'arriva le tour des cultivateurs, ce fut différent. Les assemblées furent publiques, on les tint en plein air quand ce fut possible, sous la voûte du ciel, la presse étant non seulement admise, mais invitée ; et qu'arriva-t-il ? Le croiriez-vous ? L'honorable ministre, qui avait une si grande horreur des discours étudiés sur le libre-échange et la protection, prêcha vigoureusement aux cultivateurs leurs devoirs. Les cultivateurs s'étaient rendus là pour exposer leurs griefs, mais au lieu d'en avoir la faculté, ils rencontrèrent le ministre des Finances, le ministre du Commerce, le ministre de l'Agriculture, le contrôleur des Douanes et le contrôleur du Revenu de l'intérieur, tous armés de livres bleus, qui prouvèrent à leur propre satisfaction—non à la

satisfaction des cultivateurs, mais à celle des ministres—que les cultivateurs n'avaient aucun grief. Ils se divisèrent alors la besogne. Les deux contrôleurs, le contrôleur des Douanes et le contrôleur du Revenu de l'intérieur prirent la province d'Ontario ; le ministre de l'Agriculture prit les Territoires du Nord-Ouest, et quant au ministre des Finances, qui déploya beaucoup d'activité, je dois dire qu'il prit tout le pays pour champ de ses opérations. Or, le contrôleur du Revenu de l'intérieur et le contrôleur des Douanes prouvèrent aux cultivateurs d'Ontario qu'ils jouissaient de la prospérité. Ceux-ci, il est vrai, ne la voyaient, ni ne la ressentait, ni n'en jouissaient ; mais elle existait tout de même, et ils la ressentiraient s'ils voulaient avoir une confiance entière en ce gouvernement paternel.

Quant à l'honorable ministre de l'Agriculture, lorsqu'il arriva au Nord-ouest, il lui fallut reconnaître que les cultivateurs n'étaient pas dans une condition très prospère, mais il leur dit qu'après tout, c'était leur propre faute. Qu'est-ce que cela faisait, si leur bois de construction était taxé, si leur fil d'engrègement ou leurs instruments aratoires étaient taxés ? Qu'est-ce que cela faisait, si tous les articles qu'ils consommaient étaient taxés ? S'ils étaient taxés, c'était leur propre faute. La panacée ne se trouvait pas dans le tarif. Elle était partout. C'était la culture mixte qui allait les sauver et les sortir du borbier où ils se débattaient. Je suis fier de ma profession quand je vois quel bon ministre de l'agriculture, un avocat peut faire, et la somme de connaissances agricoles que possède un avocat—connaissances beaucoup plus étendues que ne se le figurerait un cultivateur. Par exemple, comment les cultivateurs pouvaient-ils d'eux-mêmes comprendre qu'ils avaient entre les mains, dans une si grande mesure, le remède à leurs maux ? Ils n'auraient jamais pu y penser. Mais dès qu'un avocat, ministre de l'Agriculture, indique la culture mixte comme remède, ils s'écrient : Que nous étions sots de n'y avoir pas songé ! Mais je dois dire que le ministre de l'Agriculture n'a pas agi loyalement à l'égard de son prédécesseur, l'honorable monsieur qui représente aujourd'hui la ville de London (M. Carling), car cet honorable monsieur avait dit non seulement que la panacée se trouvait dans la culture mixte, mais encore que l'orge à deux rangs allait être notre salut. Notre ministre actuel de l'Agriculture a oublié l'orge à deux rangs.

Pour ce qui concerne le ministre des Finances (M. Foster), il alla de l'est au sud et à l'ouest, et partout, il prouva aux cultivateurs qu'ils n'avaient aucun grief. Il leur vanta les beautés et les avantages de la protection et leur fit un grand sermon sur la nécessité pour le peuple de payer la taxe. Il dit qu'il était du devoir de tous les bons chrétiens, et en particulier des bons cultivateurs chrétiens, de se soumettre au mal de l'impôt. Mon honorable ami n'était pas aussi généreux que cet autre ministre des finances au sujet duquel je lisais tout à l'heure l'anecdote suivante.

Un ministre des finances français, après la restauration, M. de Villèle, établit de fréquents et lourds impôts sur le peuple, et celui-ci fit quelquefois des représentations. Un journal comique représenta le ministre armé d'un long couteau et portant le tablier blanc traditionnel et le bonnet de chef, entouré d'une couvée de poulets. Le ministre parla à la couvée en ces termes : Poulets, à quelle sauce préféreriez-vous être mangés ? Mais ils répondirent : nous ne voulons pas être mangés du tout. Oh !